

# Compte rendu réunion CVL du 6/11/20

---

La réunion d'urgence pour briefier les délégués CVL sur les prochaines mesures sanitaires a porté principalement sur les annonces de Blanquer et leur application au lycée international.

## Les nouvelles mesures :

Elles préconisent d'abord de **diviser toutes les classes en deux groupes A et B**, respectivement première et deuxième moitié de l'alphabet. Alors qu'un groupe assisterait aux cours en présentiel le lundi, mercredi e vendredi, L'autre moitié assisterait aux cours chez elle, et vice versa pour la deuxième semaine. Les groupes alterneraient donc entre présentiel et numérique.

**La décision est encore étudiée** : le lycée se concertera avec le conseil pédagogique, les professeurs et l'académie lundi, mardi et mercredi et tranchera jeudi.

En vue de l'imminent retour du numérique dans la vie de l'élève, Madame Bessis insiste sur le rôle des délégués d'informer les professeurs des cas de décrochage ou de difficulté d'élèves, et souligne l'**importance du dialogue entre élèves et professeurs**. Quant au problème de la dotation numérique, madame Bessis envisage le prêt d'une centaine d'ordinateurs aux professeurs et élèves en ayant besoin.

Quant aux méthodes d'enseignement et de notation, madame Bessis préconise une liberté accordée aux professeurs mais prévoit de réduire le nombre de plateformes utilisée pour les cours pour que les élèves ne soient pas trop perdus. La discipline sera toutefois stricte : obligation pour l'élève d'avoir sa caméra allumée pendant l'intégralité du cours. Il y aura ensuite la possibilité d'un enseignement inversé avec des cours magistraux en ligne et des cours d'exercice en classe.

## Le bac :

A cause de l'annulation des E3C, le bulletin compte à présent pour 40% de la note du bac. En vue de l'importance du contrôle continu, un changement du règlement intérieur a permis la création d'**heures de rattrapage de contrôles ratés** à cause d'absences justifiées, et ce le vendredi sur un créneau de 15h20 à 16h15 dans la salle d'étude (salle 301) en présence de surveillants. Ce système permet à l'élève de rattraper son contrôle de façon homogène par rapport au reste de sa classe et dans des conditions similaires. Ceci permettrait de plus de ne pas rater un cours en faisant le contrôle pendant le cours.

Compte tenu de l'importance nouvelle des contrôles, l'assiduité sera exigée. Les absences qui peuvent être évitées ne seront plus acceptées. En cas de non rattrapage du contrôle raté sauf sur présentation d'un motif impérieux, la note de 0 sera attribuée.

Madame Bessis précise que pour l'instant il est **impossible de prévoir exactement les modalités du bac** (notation du contrôle continu et possible majoration, modalités des épreuves comme le lieu ou la date, respect des mesures sanitaires) et que tout peut encore être étudié.

Enfin, suite à une question, madame Bessis affirme qu'un exercice PPMS est prévu pour avant les vacances.